

# COMMUNIQUE

Le Ministre des Armées communique :

Un concours de recrutement des élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et d'odontostomatologie de l'Ecole du Service de Santé des Armées de Lomé est ouvert aux jeunes togolais des deux sexes.

Le concours se déroulera **les mardi 24 et mercredi 25 mai 2022** au Lycée de Tokoin (Colombe de la Paix) à Lomé.

**Le dossier de candidature pour la préinscription est composé comme suit :**

- Une demande manuscrite de préinscription au concours adressée au chef d'état-major général des forces armées togolaises ;
- L'original du certificat de naissance et une copie légalisée ;
- L'original du certificat de nationalité togolaise et une copie légalisée ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
- L'original du relevé de notes du baccalauréat première partie, série C ou D et une copie légalisée ;
- L'original de l'attestation ou du diplôme du baccalauréat deuxième partie série C ou D et le relevé de notes, avec copie légalisée ;
- Une attestation d'inscription en terminale C ou D de l'année en cours ;
- Une attestation d'inscription pour les candidats déjà inscrits à l'université ou dans une école supérieure ;
- Une quittance de 10.000 francs CFA pour les frais d'inscription non remboursable

**Les conditions d'admission à l'inscription définitive sont les suivantes :**

- Être âgé de 21 ans au plus à la date du concours ;
- Être titulaire du BAC II des séries C ou D datant de moins de deux (02) ans ou être régulièrement inscrit en classe de terminale C ou D ;
- Avoir déposé un dossier complet de candidature dans les délais prescrits ;
- Avoir obtenu au baccalauréat première partie (pour les élèves des classes de terminale) et au baccalauréat deuxième partie (pour les bacheliers) les moyennes figurants dans le tableau ci-dessous :

## Séries C et D

Français	≥ 08
Physiques-chimie	≥ 10
Mathématiques	≥ 10
Sciences de la Vie et de la Terre	≥ 10
<b>Avoir au moins une mention Assez-bien</b>	

## Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat de l'Ecole du Service de Santé des Armées de Lomé (ESSAL).

Les candidats des établissements de l'intérieur du pays, peuvent déposer leurs dossiers de candidature complets soit au bureau du commandant des armes du secteur ou de la région militaire, soit au bureau du commandant de brigade de gendarmerie nationale de leurs localités qui se chargeront de les acheminer à l'ESSAL.

### **Période du dépôt des dossiers de préinscription**

La période prévue pour le dépôt des dossiers va du **lundi 07 mars à 07 heures 00 au vendredi 08 avril 2022 à 17 heures 00.**

### **Publication de la liste des candidats définitivement inscrits**

A partir du lundi 25 avril 2022.

### **Date de composition des épreuves**

Le concours comporte quatre (04) épreuves écrites :

#### **Mardi 24 mai 2022**

- 08h 00 à 12h 00 : épreuve de français (durée : 4 heures ; coefficient : 2) ;
- 14h 30 à 17h 30 : épreuve de physique-chimie (durée : 3 heures ; coefficient : 3).

#### **Mercredi 25 mai 2022**

- 08h 00 à 12h 00 : épreuve de mathématiques (durée : 4 heures ; coefficient : 3) ;
- 14h 30 à 16h 30 : épreuve de sciences de la vie et de la terre (durée : 2 heures ; coefficient : 3).

**NB** : les candidats définitivement inscrits se présenteront le jour du concours à 06 heures 30 au Lycée de Tokoin (Colombe de la Paix) à Lomé munis de leur quittance d'inscription et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou carte d'identité scolaire) en cours de validité.

**Marguerite Essossimna GNAKADE**

Ministre des armées